

Fiche ANALYSE d'événement important pour la sûreté hydraulique (EISH) d'une DIGUE

Date de l'EISH	4 Janvier 2018		
Nom de l'ouvrage / aménagement	Digue des Garennes		
Code identifiant de l'ouvrage (renseigné par le service de contrôle)			
Société / Entité responsable de l'ouvrage	Commune de Hauteville-sur-mer		
Date de rédaction	12 janvier 2018		
Rédacteur	Pierre-Marie LAMELLIERE		
Relecture effectuée le		Par	

ANALYSE DES CAUSES et RETOUR D'EXPERIENCE

Types de causes / circonstances

(cocher les cases concernées) :

- crue « normale » (inférieure à la crue de protection)
- crue « exceptionnelle » (supérieure à la crue de protection)
- * érosion interne (digue ou fondation)
- * surverse
- fontis
- chute d'arbres
- autres mécanismes de rupture
- travaux (en cours ou en préparation)
- non-respect de consignes (dans le cas d'ouvrages batardables ou de déversoirs vannés)
- géologie (couches érodables, paléo-chenaux...)
- ouvrages traversants (conduite, galerie...)
- accident de circulation

L'endroit qui s'est effondré est situé entre deux dépôts d'enrochement différents. L'un au nord réalisé en 2011 avec une carapace légère, l'autre au sud en 2014 plus robuste. La partie 2014 n'a pas bougé.

En lien avec la DDTM de la Manche en novembre 2017 nous avons reconstitué le 10 m linéaire de digue qui s'était effondré. Nous avons placé les enrochements récupérés sur place que nous avons placé sur un géotextile en s'assurant d'un profil plus robuste.

Cette opération a été fort utile lors de la grande marée du 5 décembre qui a suivi et aucun désordre n'a été observé. Cette réalisation ne peut être considérée que comme temporaire.

L'effondrement de 40 m linéaire de janvier suit aux tempêtes Carmen et Eléonor s'explique par une carapace d'enrochement inadaptée pour résister à tel assaut de la mer. Qualité des enrochements qui sont des schistes et non du granit, géotextile insuffisant, hauteur de la digue sont des paramètres qui explique la fragilité de cet ouvrage de protection temporaire.

Retour d'expérience / Enseignements tirés / Mesures prises ou envisagées :

Action en janvier 2018 :

Travaux d'urgence au plus tôt pour remise à niveau de la protection en utilisant 150m3 d'enrochement granitique disponible en bout d'épi. Accord de la DDTM. Autorisation en attente. Objectif dernière semaine de janvier si entreprise disponible.

Action programmée 1^{er} semestre 2018 :

Une VTA prochaine nous apportera des renseignements techniques complémentaires.

Un dépôt de 10 000 m3 de sable devant la digue des Garennes est programmé en mai 2018. A ce titre, une demande d'étude au cas par cas a été envoyée à la DREAL.

Action programmée à 2 ans :

Dans le cadre du PAPI 2018-2013 « Bassin versant des petits côtiers situés entre le Havre de la Vanlée et le Havre de la Sienne » Le confortement du trait de côte, réalisation d'un ouvrage définitif au droit de la digue des garennes – Phase 3 du Programme PLAGE est initié. A ce titre nous attendons pour l'été 2018 les résultats d'une étude hydro-sédimentaire déterminante dans les choix définitifs.

A envoyer au service du contrôle :

Fax : 02 50 01 84 74

E-mail : sri-brn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr